

Répondre à ses **3** questions :



Question 1 :

L'évènement est-il lié aux soins ? Plusieurs critères possibles :

- Les soins (ou l'absence de soins) ont provoqué l'évènement clinique, avec des arguments chronologiques ?
- Les soins sont reconnus comme pouvant être la cause de cet évènement clinique (niveau de preuves scientifiques) ?
- Il n'existe pas d'autre explication plausible ?
- Cet évènement aurait-il pu survenir en l'absence de soins ?



Question 2 :

L'évènement est-il inattendu au regard de :

- L'âge du patient ou du résident ?
- Les antécédents de la personne (état général, comorbidité, situation clinique) ?
- L'état de santé ou de la pathologie (et son évolution) du patient/résident ?

Si oui à l'une de ces questions passer à la question 3.

Si non : ce n'est pas un EIGS.



Question 3 :

L'évènement est-il grave ?

- Est-il un des motifs d'hospitalisation dans ce service ?
- Est-il associé à la survenue d'un décès ?
- A-t-il mis en jeu le pronostic vital ?
- A-t-il entraîné une incapacité au moment de la sortie ?
- A-t-il entraîné une prolongation du séjour hospitalier ?

Si oui à l'une de ces questions : il s'agit d'un EIGS.

Si non : ce n'est pas un EIGS.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter la SRA Grand Est :

contact@sragrandest.org ou 03 83 40 85 11